

Communiqué de presse – Informations réglementées

Transmis le 28 février 2011 à 15 heures 30

Floridienne cède sa participation de 42% dans MCP et devient actionnaire du groupe canadien 5N PLUS

FLORIDIENNE GROUP S.A. annonce qu'en date du 26 février 2011, les actionnaires de référence (99,81%) de MCP GROUP S.A. ont décidé de céder leur participation au groupe canadien 5N PLUS INC, coté en Bourse de Toronto (voir communiqué de 5N PLUS en annexe).

La clôture de l'opération est prévue vers le 15 avril 2011.

Sur base du dernier cours de clôture de 5N PLUS (8 dollars canadien), cette opération valorise MCP à 236 millions d'euros payés en partie en cash (€168 millions) et en partie en actions 5N PLUS (€68 millions).

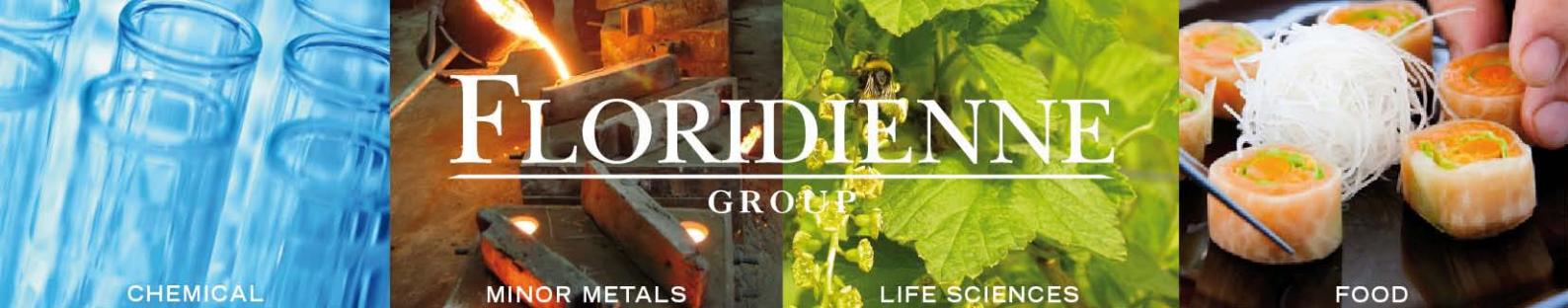
La partie cash de l'opération sera échelonnée dans le temps. A la clôture, les actionnaires recevront 106 millions d'euros. Le solde sera payé par tranches successives (€10 millions vers le 15 avril 2012, €21 millions le 15 avril 2013, 31 millions le 15 avril 2014). Ces avances seront rémunérées au taux IRS 3 ans + 3%.

Par ailleurs, les actionnaires recevront 11,4 millions d'actions 5N PLUS ce qui leur permettra de devenir actionnaires de la société à hauteur de 19,9%.

FLORIDIENNE détenait une participation de 42,05% dans MCP et reçoit, par cette cession, 93,3 millions d'euros dont 43,6 millions immédiatement en cash, 26,1 millions différés et 5 millions d'actions 5N PLUS.

Dans le cadre de cette transaction, FLORIDIENNE a valorisé l'action 5N PLUS à 6,25 dollars canadien et ce afin de tenir compte d'une décote d'illiquidité liée aux engagements de ne pas céder ses actions pendant une période allant jusqu'à 18 mois.

Le 15 avril 2011, cette cession générera pour FLORIDIENNE une plus value approximative de 45 millions d'euros tenant compte de la décote d'illiquidité liée à la convention de « lock-up ».



L'union de 5N PLUS et MCP créera un acteur de référence au niveau mondial dans les métaux spéciaux de haute pureté destinés aux applications à haut potentiel des secteurs solaire et électronique. Cet acteur sera en position de force pour à la fois saisir les opportunités importantes dans son métier et participer à la consolidation du secteur des métaux spéciaux. 5N PLUS et MCP généreront un chiffre d'affaires consolidé que nous estimons à plus de 400 millions d'euros et un EBITDA de plus de 50 millions d'euros.

FLORIDIENNE souhaite développer, dans ses métiers des métaux et du recyclage, des synergies avec 5N PLUS et, pour cette raison, conservera sa participation de 8,7%.

Par ailleurs, FLORIDIENNE affectera la trésorerie générée par cette cession à la réduction de son endettement lié en partie aux développements en cours dans ses métiers de la chimie et du recyclage.

« A cet égard, l'investissement de FLORIDIENNE CHIMIE entrepris à Ath avec le support de la Société Régionale d'Investissement Wallonne (S.R.I.W) avance bien. Les activités stabilisants calcium zinc et métaux haute pureté entreront en production au plus tard l'été prochain alors qu'un investissement dans la production d'additifs plastiques de spécialité devrait être entamé avant la fin du mois d'avril 2011. »

La cession de MCP permettra au Groupe FLORIDIENNE d'accélérer son développement dans des secteurs et des sociétés dont elle est l'actionnaire majoritaire » a déclaré Gaëtan Waucquez, Managing Director de FLORIDIENNE.

Contacts :

Philippe Bodson, Président

Tel : + 32 2 353 00 28

Gaëtan Waucquez, Managing Director

Tel : + 32 2 353 00 28

FLORIDIENNE est un groupe industriel belge coté à la Bourse Euronext Bruxelles qui occupe des positions de leader européen ou mondial dans des niches de marché ou des marchés de niche. Ses activités se concentrent sur quatre secteurs : la chimie, les métaux spéciaux, l'alimentation festive et la biotechnologie.